



Compte Rendu de la réunion du 30 avril 2024

38 présents

15 personnes inscrites sur le formulaire (dont 5 absents)

- | | |
|---|--|
| 1. Gilles Corso (le peuple) | 9. Philippe Ponge (DNM) |
| 2. Anne-Marie Begué-Simon (PUAE) | 10. Frédéric Collado (GJ) |
| 3. Stéphane Roux (France Libre) | 11. Alix Bounizra (France Libre) |
| 4. Jean-Claude LALOUBERE | 12. Jean-Louis Bord (Place d'Armes 67) |
| 5. Martine DONNETTE (En Toute Franchise) | 13. Arnaud Demangeat (3R) |
| 6. Claude Diot (En Toute Franchise) | 14. Kévin Noiseau (RDW) |
| 7. Nicole Ciry (Réunion & Décision Citoyenne) | 15. Corinne Berthelot |
| 8. Josette GUIDA (GJ Bassin Arcachon) | |

28 personnes non inscrites sur le formulaire

- | | |
|---|---|
| 1. Grégoire Lecocq (Réunion & Décision Citoyenne) | 13. Noël Lapierre (MPAI 7) |
| 2. Alain Bouyer (Réunion & Décision Citoyenne) | 14. Erwan Le Pontot (CNTSF) |
| 3. Alfonso Dorado (Décidemos) | 15. Josette Guida |
| 4. Chrystelle Cogneville (Nous Citoyens) | 16. Lorenzo |
| 5. Erwan Le Pontot (CNTSF) | 17. Patrick Louis (ADA Liaison) |
| 6. Francis Lalanne (France Libre) | 18. Sophie Norton (GJ Nancy Porte Sud) |
| 7. Luc Laforets (1P6R) | 19. Sylvain Baron |
| 8. Matthieu Le Morzellec (Décidemos Brest) | 20. Marty Ducanda (Alliance Révolutionnaire) |
| 9. Sam A.R. | 21. Gérard Camberlin (Union de la Résistance) |
| 10. Anne Laure Delinot (Union de la Résistance) | 22. François Rouleau |
| 11. François Samatan (Structuration) | 23. Françoise Bonafé |
| 12. Jean Michel Brugade (MAC) | 24. Jean Charles Aknin |
| | 25. Renaud Alquier |
| | 26. non identifié (1) |
| | 27. non identifié (1) |
| | 28. non identifié (1) |

A noter : Des personnes sont venues sans passer par l'inscription, ce qui nous pose des problèmes de manque et de cohérence d'information les concernant.

La réunion du mardi 30 avril s'est déroulée avec l'ordre du jour suivant : Affaires de la coalition (Promotion du Congrès de Nancy), communication sur l'événement parisien d'André Bellon "La démocratie est-elle en danger ?", établissement d'un vote préliminaire sur l'organisation d'un débat sur le Frexit et poursuivie par une discussion sur les élections européennes. La réunion a commencé à 21h04 et s'est terminée à 23h07 (table action) et 23h50 (table élections).

Le programme du mois de mai

EVENEMENTS

AU CALENDRIER



MAI

2024

↘ **04** SAM **LA DEMOCRATIE EN DANGER ?**
RENCONTRE DE COLLECTIFS CITOYENS
22 RUE DE LA SAÏDA PARIS XV 10H00-18H00
CONTACT ANDRE BELLON

↘ **18** SAM **CONGRES NANCY**
CONGRES CITOYEN D'INNOVATION POLITIQUE
CONTACT GREGOIRE LECOCCO
[BIT.LY/CC-CONGRES-NANCY](https://bit.ly/cc-congres-nancy)

↘ **25** SAM **DENONCIATION TRAITE OMS**
CONTACT FRANÇOIS LAINÉE

↘ **30** JEU **RÉUNION MENSUELLE**
DÉBAT FREXIT
[BIT.LY/INSCRIPTIONSC](https://bit.ly/inscriptionsc)

A VENIR EN JUIN

2024

↘ **09** DIM **ELECTIONS EUROPÉENNES**
ÉLECTIONS À UN SEUL TOUR



RÉUNIONS DE PILOTAGE
DE LA COALITION CITOYENNE
TOUS LES LUNDIS DE 21H00 À 22H00

NOUS CONTACTER POUR FAIRE PARTIE DU COMITÉ DE PILOTAGE
COALITIONCITOYENNE@PROTON.ME

Communication de l'événement "La démocratie est-elle en danger ?"

QU'ENTEND-ON PAR SOUVERAINETÉ ET LÉGITIMITÉ ?

Préparé par Jean-Michel Toulouse et Noura Mebtouche

Dans la théorie de la démocratie, ces deux concepts sont fondateurs. La souveraineté c'est l'institution du peuple, c'est-à-dire l'ensemble d'une communauté POLITIQUE de citoyens libres et égaux en droits-en un corps politique auto-producteur du cadre de sa vie politique. La souveraineté réside essentiellement dans le peuple et aucune section, partie ou classe sociale de ce peuple ne peut prétendre l'usurper à son seul profit. C'est donc une conception laïque, rationnelle, universelle, originaire et suprême.

La légitimité c'est la reconnaissance à un pouvoir du DROIT de diriger. La seule force est illégitime, si elle n'est pas conditionnée par le consentement du peuple. Or, la souveraineté démocratique prescrit que seul le peuple est détenteur du pouvoir de s'auto-organiser et de s'auto-institutionnaliser. Le peuple est seul possesseur de la souveraineté collective et politique. Sinon ce pouvoir lui serait extérieur et donc serait illégitime. Seul un pouvoir contrôlé par le peuple est légitime.

Ces deux principes ont des conséquences politiques et institutionnelles qui appartiennent à la seule démocratie :

- 1- La citoyenneté est politique, laïque, universelle, sans considération de sexe, de race, d'ethnie, de religion ou de croyance philosophique.
- 2- Le peuple est la seule source du pouvoir. Il est le seul sujet politique, il possède seul la compétence de sa compétence.
- 3- L'organisation constitutionnelle de la démocratie ne peut être instituée que par le peuple, dans des conditions respectant les deux principes de souveraineté populaire et de légitimité du pouvoir.
- 4- Le pouvoir auto organisé par le peuple doit être contrôlé par lui selon des institutions à établir: RIC-CARL, initiative législative populaire, contrôle des « élus-mandataires » par le MANDAT établi par le peuple, déprofessionnalisation de la politique etc...
- 5- La séparation des pouvoirs doit être effective : l'Exécutif gouvernemental doit être contrôlé par l'Assemblée nationale qui peut le censurer, le Législatif doit appartenir au seul peuple par la voix de ses élus sous mandat et dans le cadre d'une démocratie délibérative, le Judiciaire doit être assumé par des magistrats élus sur listes de professionnels formés et libres de toute subordination et sous contrôle citoyen avec obligation de respecter l'ensemble du bloc de constitutionnalité.
- 6- La souveraineté du citoyen ne s'arrête pas aux portes des entreprises, celles-ci doivent être placées sous le contrôle de celles et ceux qui y travaillent.

LA DÉMOCRATIE telle que nous l'entendons ne peut s'affirmer et prospérer que sous l'existence de ces deux principes cardinaux que sont la souveraineté du peuple et la légitimité de tout pouvoir politique issu du seul peuple.

QU'ENTEND-ON PAR LE PEUPLE ?

Préparé par Michel Lamboley et Vito Minaudo

Qu'est-ce que le peuple ? En France, le peuple est un corps politique, constitué de l'assemblée universelle des citoyens, dotés de la capacité de décider de leur destin collectif, indépendamment des particularismes religieux (En 1789 le peuple a exclu Dieu de son destin collectif) ou économiques (Le bulletin d'un dirigeant d'entreprise a le même poids que ceux d'un chômeur). Choisir son destin collectif, où intérêt général, est la source de sa souveraineté. Qu'est ce qui fait le citoyen ? Les citoyens sont des individus libres et responsables. Ils sont donc tenus de respecter les règles publiques de vie (loi) dont ils se sont

dotés. Pour exercer leur liberté, ces individus possèdent la liberté d'expression et donc la liberté de conscience.

Comment peut-il exercer sa fonction ?

Le peuple exerce sa souveraineté avec le suffrage universel. Il l'exerce indirectement au travers de mandants élus ou directement au travers de référendum. Indirectement, le citoyen est un mandant au travers de l'élection. Il délègue l'exercice de sa souveraineté. Directement il l'exerce lui-même.

RAPPORT ENTRE DROIT EUROPÉEN ET DROIT NATIONAL

Préparé par Anne-Cécile Robert

1) Constat : le droit européen s'impose au droit national, l'emporte sur le droit national

Dans l'Union européenne, cette primauté n'était pas prévue par les traités fondant les Communautés européennes : elle a été imaginée par le juge européen lui-même (la Cour de justice de l'Union européenne) et acceptée par les gouvernements des Etats. Cette primauté est, en pratique, assurée par la collaboration des juges nationaux qui peuvent annuler des actes nationaux (administratifs) ou priver d'effet des lois votées par le parlement. En principe, la Constitution reste la « norme suprême » en droit national mais la Cour de justice de l'Union européenne et la Commission européenne font pression pour que le droit européen prime également sur la Constitution.

2) Cette primauté est pensée comme un moyen de l'intégration européenne, c'est-à-dire de la construction d'une Europe fédérale. L'idée est que le droit européen doit être le même partout dans toute l'Union européenne.

3) Plusieurs problèmes :

- Le droit européen qui prime le droit national n'est pas adopté démocratiquement (déficit démocratique)
- Les juges qui en assurent l'application ne sont pas élus
- Le Parlement et les citoyens sont privés de contrôle réel sur l'élaboration et l'application du droit européen.
- Le droit européen régit directement ou indirectement un très grand nombre de sujets

4) La primauté du droit européen a suscité des polémiques et des conflits, non seulement en Pologne et en Hongrie, mais aussi en Allemagne où le Tribunal constitutionnel a affirmé plusieurs fois l'autorité des institutions allemandes et la nécessité d'assurer les droits démocratiques du peuple.

5) Nous pourrions proposer un référendum sur la primauté du droit européen.

Vote préliminaire : Souhaitez-vous que la coalition organise un débat sur le Frexit ?

Par Grégoire Lecocq

POUR

12 (80%)

Corinne
Nathalie
Nicole
Grégoire Lecocq
Josette Bassin Arcachon
Renaud
Sam A.R.
Sophie
Peggy 38
Jean-Claude
AnneL
francois Rouleau

CONTRE

2 (13%)

François (structuration)
Sylvain

NE SE PRONONCE PAS

1 (7%)

matthieu88888888

Masquer les
détails

Changer le
vote

Sur les 38 personnes présentes à la réunion, seulement 15 ont voté.

Prochaine réunion le jeudi 30 mai à 21H00 : un débat sur le Frexit sera donc organisé. Pour être débattre, veuillez vous signaler en ce début de mois sur coalitioncitoyenne@proton.me

La Table Actions

Liste des présents :

François Lainée (Nous Citoyens)
Thierry Alquier (Nous Citoyens)
Nathalie Dloussky (Espoir RIC)
Martine Donnette (En Toute Franchise)
Claude Diot (En Toute Franchise)
Grégoire Lecocq (Réunion & Décision Citoyenne)

Grégoire Lecocq a parlé du congrès de Nancy, des instructions sur place et du programme.

samedi 18 mai de 10h00 à 18h00

<https://bit.ly/CC-Congres-Nancy>

François Lainée a présenté son projet "Santé Souveraine"

En préambule, il a parlé de l'opacité des médias mainstream sur le futur traité de l'OMS négocié entre les nations. Ce qui le choque c'est l'absence totale de communication.

En ligne de mire : Hors de contrôle : les instances sont fermées et complexes. On devrait demander le vote et la ratification de ces affaires internationales là. Rappel du contexte de l'OMS : c'est une organisation financée par le privé et les fondations et le silence médiatique est total.

La proposition : ériger un outil d'emailing pour l'envoi de mails à destination des personnes aux manettes et endiguer la négociation du traité. Cela devrait être l'affaire de tous et non d'une poignée d'initiés dans un système qui ne rend de comptes à personne.

Ce qui a été commenté :

- Le degré de soumission de la population est grand.
- Faire un tract pour informer. Ils négocient un truc méga important concernant la santé des populations au niveau mondial le 27 mai alors que le 09 juin on vote aux européennes. L'agenda mondial n'a que faire du souhait des populations.
- Les 190 États présents à l'ONU voteront le 27 mai sur le traité de l'OMS, puis il y aura ratification par les parlements.
- L'Union européenne est membre de l'ONU en tant que partie non étatique !

Martine Donnette a parlé des 418 milliards en PACA: relance des députés et des sénateurs. Rappel Article 6. La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse.

Égalité devant la loi pour tous non appliquée, vu qu'il y a 77 codes de lois différents, ce qui profite aux tricheurs et aux profiteurs.

La Table Elections

Préambule

Dans 40 jours aura lieu le vote à 1 tour pour les élections Européennes en France. A l'heure où l'abstention est au plus haut, où la confiance et la légitimité des politiques sont au plus bas, le changement d'offre politique est plus que jamais d'actualité en France et probablement dans d'autres "démocraties modernes".

Mais pour les expérimentés que nous sommes, nous n'oublions pas que les élections européennes n'offrent pas le pouvoir. Elles donnent une tribune politique aux citoyens, ni plus, ni moins, dans une Union Européenne "sans statuts" consentie par les gouvernements nationaux.

Les mouvements citoyens, certes encore désorganisés et éparpillés, portent un message d'espoir politique : en finir avec cet ancien système désuet qui profite à quelques-uns au détriment de beaucoup d'autres. Et aussi apporter collectivement des réponses concrètes et immédiates aux défis de notre société, aux enjeux de nos territoires.

La question de la souveraineté (Frexit ou non) et de l'écologie (punitive ou non) divisent nos collectifs, des querelles de personnes empêchent les alliances de se nouer complètement. Mais un bel avenir s'offre à nous avec beaucoup de bonnes intentions et de grandes volontés pour se retrouver dès le 10 juin et préparer avec plus d'un an d'avance les listes citoyennes aux Municipales 2026. De nombreux collectifs expérimentés y travaillent déjà (Fréquence Commune notamment) qui a identifié plus de 800 listes citoyennes aux municipales 2020.

Voici les listes que nous pouvons classer en liste dites "citoyennes" allant aux européennes :

La liste Décidons-Nous-Mêmes : decidonsnousmemes.fr (présente à la réunion)

La liste France Libre : fl-francelibre.fr (présente à la réunion)

La liste Défendre les Enfants defendre-les-enfants.eu (présente à la réunion)

La liste Alliance Europe Equitable : europeequitable.fr

La liste Ruche Citoyenne : laruchecitoyenne.eu

La liste Prenons Nous en Main prenonsnous-en-main-2024

La liste Ecologie Positive et Territoires : ecologiepositiveetterritoires.eu

La liste Ecologie au centre : ecologieaucentre.com

La liste Alliance Rurale alliancerurale.fr

La liste Régions & Peuples Solidaires avec le PRG federation-rps.org

La liste Changer L'Europe avec le parti Nouvelle Donne changerleurope.com

La liste Le Centre de Gilles Mentré lecentre2024.fr

D'aucuns ajouteraient, évidemment : la liste de l'UPR (François Asselineau) et la liste des Patriotes (Florian Philippot). Nous les classons à part car l'une refuse l'union en public et l'autre se téléscopie sur sa concurrente et englobent toutes deux un nombre d'intentions de vote élevé devant être pris en considération.

Soit, au total, 14 listes qui toutes (ou presque) dénoncent le système actuel, sa corruption et la perte de souveraineté et d'influence pour la France. Toutes appellent à un sursaut citoyen pour les années à venir avant qu'il ne soit trop tard pour la planète et ses habitants en termes de démocratie, d'écologie et d'urgences sociales. Aucune de ces listes ne devrait faire plus de 2% (excepté Les Patriotes & l'UPR) toutes réunies elles pourraient faire allègrement plus de 5% et avoir des députés au parlement européen.

Toutes n'étaient pas présentes pour la discussion de ce soir.

Voici le résumé de la réunion :

- Nécessité de s'unir pour les élections et pourtant les égos empêchent cela et nous maintiennent divisés.
- Besoin de mettre noir sur blanc le projet, les propositions qui seront défendues par les listes citoyennes pendant la campagne pour y voir clair et que chaque collectif chaque citoyen puisse se positionner.
- Besoin de débattre et de voter sur les sujets clivants : Frexit, Ric en particulier.
- Savoir avec qui nos élus citoyens s'allieront au Parlement Européen en cas d'élection : création d'un groupe à partir de 25 députés issus de 8 pays différents.
- Rappel qu'aujourd'hui environ 70 élus européens sont non inscrits, sans étiquette.
- Nécessité de se séparer des éléments perturbateurs, agressifs et diviseurs.
- Besoin de se structurer mieux et plus tôt à travers des fils Telegram par exemple.
- Si les listes citoyennes n'arrivent pas à s'unir, certains sont attirés par UPR ou Les Patriotes
- Marre d'entendre parler de technique politicienne, de lois, alors que ceux qui font les lois ne les respectent pas toujours. Besoin d'apporter de l'espoir, de l'amour, du lien entre les gens et d'apporter des réponses concrètes au quotidien des français.
- Respecter et écouter tout le monde, ne pas avoir d'a priori.
- Se rendre devant les médias pour dénoncer la mainmise de quelques-uns sur le récit politique délivré en France vigimedias.info
- Relire les conclusions sur levraidebat.org issus des rassemblements GJ et des cahiers de doléance
- La liste France Libre semble être la liste qui rassemble le plus de collectifs citoyens et appelle à l'union des citoyens juste après les européennes.
- La liste Décidons-Nous-Mêmes défend la notion d'assemblées citoyennes et de relais de la volonté populaire.
- Les autres listes se positionnant sur des sujets écologiques ou souverainistes ne sont pas venues à la réunion de ce soir.
- Beaucoup de listes ont connu des soubresauts et des divisions ces derniers mois tiraillées entre l'union à tout prix face à l'urgence démocratique et l'envie de rester indépendant et de ne pas se rallier avec n'importe qui sur n'importe quelle base.
- Beaucoup appellent à travailler dans la durée juste après le 9 juin pour préparer les municipales 2026 et législatives et présidentielles 2027 tous ensemble, ou en tout cas avec le maximum de gens volontaires, bienveillants et constructifs.
- Au sein de la coalition, les collectifs pourront proposer quelque chose en ce sens après les élections pour permettre à tous les démocrates qui souhaitent changer le système de s'organiser efficacement en groupe de travail : définition de nos objectifs, de nos valeurs, de nos projets et de nos actions.

Liens utiles :

touteurope.eu

ff1info.fr/elections/exclusif-elections-europeennes